



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

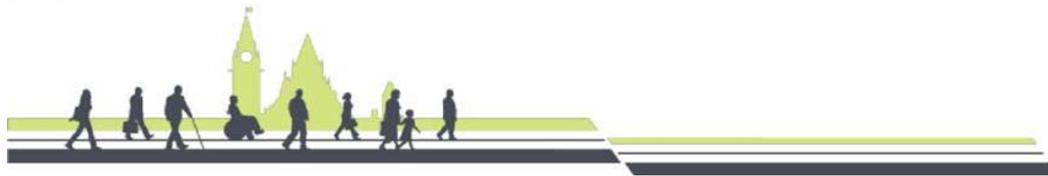
Electronic Information Technology Professional Srv
Div/Div des srv professionnels en technologie de
l'information électronique
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
(4ème étage/4th floor)
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet SPICT Demande de renseignement Experience du predecesseur organisationnel	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-170432/C	Date 2021-11-09
Client Reference No. - N° de référence du client 20170432	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$EI-004-40074
File No. - N° de dossier 004ei.EN578-170432	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-12-01 Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Johanne DeRito	Buyer Id - Id de l'acheteur 004ei
Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-3836 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PORTAGE III 11 LAURIER ST Gatineau Quebec K1A0S5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Appel pour rétroaction



Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

EXPÉRIENCE DU PRÉDÉCESSEUR ORGANISATIONNEL

Contexte :

Actuellement, les méthodes d'approvisionnement pour des services professionnels (par ex. SPICS, SPICT, SPTS) exigent que les soumissionnaires respectent certains critères minimums au niveau de l'organisation. Ces critères (qui sont des travaux effectués sous le nom de l'entreprise) permettent à une entreprise de démontrer qu'elle possède l'expérience organisationnelle, les compétences en gestion, la stabilité financière ainsi que les installations qui sont généralement accumulées durant le cours normal de l'exploitation d'une entreprise. Les critères au niveau de l'organisation comprennent des éléments comme le nombre de mois en affaires, les vérifications financières, l'information sur des références pour des travaux particuliers effectués. Être en mesure de respecter ces critères permet un niveau d'assurance qu'une entreprise peut remplir adéquatement tout contrat qui lui est attribué dans le cadre d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA). Ces critères au niveau de l'organisation diffèrent de « l'expérience d'une ressource individuelle » qui est généralement transitoire et évaluée durant le processus de la Demande de propositions mené par des ministères clients.

Au fil des années, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a reçu plusieurs demandes de fournisseurs existants concernant l'exigence de démontrer l'expérience d'une entreprise après que celle-ci ait fait l'objet de changements organisationnels. À cette fin, une clause a été intégrée dans certaines méthodes d'approvisionnement, ce qui a permis de transférer en entier un arrangement en matière d'approvisionnement ou de le combiner à un autre arrangement lorsqu'un fournisseur a fait l'objet d'un changement organisationnel qui a donné lieu à la création d'une nouvelle entité alors que son ancienne entité n'existe plus.

SPAC étudie présentement les possibilités qui permettraient la duplication d'un arrangement en matière d'approvisionnement lorsqu'une entreprise fait l'objet d'une restructuration organisationnelle qui donne lieu au dessaisissement d'une partie de l'entreprise existante afin de créer une nouvelle entité organisationnelle distincte. SPAC explore les options qui permettraient à cette nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience acquise de son organisation précédente (prédécesseur organisationnel) afin de satisfaire aux exigences obligatoires dans le cadre d'une Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA).

La présente Demande de renseignements est une invitation aux propriétaires d'entreprise intéressés ou à leurs représentants à fournir des commentaires qui aideront SPAC à déterminer s'il va de l'avant avec cette initiative et, le cas échéant, comment la mettre en œuvre.

Définitions:

Prédécesseur organisationnel : Un fournisseur qui est actuellement qualifié dans le cadre d'une des méthodes d'approvisionnement pour des services professionnels et qui a fait l'objet d'une restructuration organisationnelle qui a donné lieu au dessaisissement d'une partie de l'entreprise

existante afin de créer une nouvelle entité organisationnelle distincte, sans lien de dépendance avec l'entité originale.

Nouvelle entité organisationnelle : Une nouvelle entité organisationnelle distincte qui a été créée à la suite d'une restructuration organisationnelle. Cette entreprise détient son propre numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA), est une entité juridique séparée et est une tierce partie sans lien de dépendance (et non pas une société affiliée ou une filiale) avec son prédécesseur organisationnel.

Options à l'étude

Le Canada ne souhaite pas perdre la capacité et les compétences d'un fournisseur de valeur en raison d'une restructuration organisationnelle, mais souhaite toutefois maintenir l'équité dans ses méthodes d'approvisionnement. Notre intention est d'assurer que les règles en matière de qualification sont claires et préservent l'intégrité du processus, y compris l'assurance que les fournisseurs respectent effectivement nos normes pour l'exécution des travaux. SPAC considère plusieurs options pour résoudre ces situations.

1. **Statu quo – aucun changement pour tenir compte de la restructuration organisationnelle.**

En respectant les paramètres de la méthode d'approvisionnement établie dans le cadre de laquelle la nouvelle entité organisationnelle :

- Exerce ses activités (comme sa propre entité distincte) jusqu'à ce que les critères organisationnels soient satisfaits;
- Est en mesure de recevoir des sous-contrats du prédécesseur organisationnel, ou d'une autre entreprise existante qui pourraient alors servir à satisfaire les critères organisationnels;
- Est en mesure de se voir assigner des contrats du prédécesseur organisationnel qui pourraient alors servir à satisfaire les critères organisationnels;
- Est en mesure de créer une nouvelle coentreprise, établissant un partenariat avec un fournisseur plus établi afin de satisfaire les critères organisationnels requis (en respectant les règles existantes concernant le nombre de coentreprises permis dans le cadre d'une méthode d'approvisionnement).

2. **« Transfert » partiel d'un arrangement en matière d'approvisionnement :**

Permettre à la nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience acquise du prédécesseur organisationnel pour satisfaire les critères au niveau organisationnel requis pour se pré-qualifier dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. Sous réserve d'un accord entre la nouvelle entité organisationnelle et du prédécesseur organisationnel, SPAC transférerait (et non dupliquerait) une partie des catégories de l'arrangement en matière d'approvisionnement du prédécesseur organisationnel vers la nouvelle entité organisationnelle, et ainsi enlèverait ces catégories de l'arrangement en matière d'approvisionnement du prédécesseur organisationnel.

Points à considérer :

- Exiger de la nouvelle entité organisationnelle de faire l'objet d'une évaluation limitée de sa capacité financière;

- Exiger du prédécesseur organisationnel de certifier quelles catégories de services appartiennent maintenant à la nouvelle entité organisationnelle;
- Exiger des deux parties de certifier que les ressources et les biens liés à ces catégories ont été entièrement transférés à la nouvelle entité organisationnelle;
- Permettre au prédécesseur organisationnel de se qualifier de nouveau pour ces catégories en faisant valoir l'expérience qui n'a pas été transférée à la nouvelle entité organisationnelle.

3. Création d'un nouvel arrangement en matière d'approvisionnement :

Permettre à la nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience du prédécesseur organisationnel pour satisfaire les critères au niveau organisationnel requis pour se pré-qualifier dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. Sous réserve d'un accord entre la nouvelle entité organisationnel et du prédécesseur organisationnel, SPAC dupliquerait (et non pas transférerait) une partie des catégories de l'arrangement en matière d'approvisionnement du prédécesseur organisationnel à la nouvelle entité organisationnelle.

Points à considérer :

- Exiger de la nouvelle entité organisationnelle de faire l'objet d'une évaluation limitée de sa capacité financière;
- Exiger du prédécesseur organisationnel de certifier quelles catégories de services seront dupliquées à la nouvelle entité organisationnelle;
- Exiger des deux parties de certifier que les ressources et les biens liés à ces catégories ont été transférés, en tout ou en partie, à la nouvelle entité organisationnelle.

4. Expérience antérieure (droits acquis) et capacité financière :

Permettre à la nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience et l'information financière du prédécesseur organisationnel (sous réserve de leur accord) pour satisfaire les critères au niveau organisationnel requis pour se pré-qualifier dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. La nouvelle entité organisationnelle serait assujettie à une période de probation lui permettant de se pré-qualifier sous le palier 1 seulement (besoins allant jusqu'à 3,75 millions de dollars).

Points à considérer :

- La durée de la période de probation – six (6) mois; un (1) an; deux (2) ans.

5. Requalification du prédécesseur organisationnel : Permettre à la nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience et l'information financière du prédécesseur organisationnel (sous réserve de leur accord) pour satisfaire les critères au niveau organisationnel requis pour se pré-qualifier dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. SPAC réévaluerait le prédécesseur organisationnel pour s'assurer qu'il satisfait toujours aux exigences pour la préqualification.

Points à considérer :

- Le prédécesseur organisationnel devrait soumettre de nouveau une demande de préqualification pour chaque méthode d'approvisionnement touchée, sans utiliser l'expérience transféré à la nouvelle entité organisationnelle.

6. **Accepter l'expérience du prédécesseur organisationnel seulement pour préqualification dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.** Permettre à la nouvelle entité organisationnelle de faire valoir l'expérience et l'information financière du prédécesseur organisationnel (sous réserve de leur accord) pour satisfaire les critères au niveau organisationnel requis pour se pré-qualifier dans le cadre de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. SPAC encouragerait l'ajout de critères au niveau organisationnel à l'étape de la Demande de propositions par le ministère client.

Points à considérer :

- Ce serait à la discrétion du ministère client d'accepter cette même approche en utilisant l'expérience du prédécesseur organisationnel.

Comment participer?

Si vous aimeriez partager vos commentaires, veuillez répondre aux questions ci-dessous (pages 12 à 16) et envoyez vos réponses au PARCNMDAI.APNCRIMOS@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera aucun répondant pour les dépenses encourues dans le cadre d'une participation à la présente demande de renseignements.

Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements et ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs potentiels. Cependant, les répondants qui ont des questions au sujet de la présente lettre d'intention peuvent adresser leurs demandes de renseignements à :

Autorité contractante : Johanne De Rito

Courriel : RCNMDAI-NCRIMOS@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Remarques pour les participants intéressés

La présente Demande de renseignements n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions, et aucune entente ni aucun contrat d'approvisionnement pour les services mentionnés précédemment ne seront conclus uniquement sur la base de celle-ci. La présente annonce ne constitue pas un engagement de la part du Canada. Le Canada n'a pas l'intention d'attribuer un contrat sur la foi de cet avis.

Toutes les réponses et tous les résultats seront confidentiels, et aucun tiers ne communiquera avec vous en raison de votre participation aux séances de validation.

Toute modification apportée à la présente Demande de renseignements sera affichée sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (achats et ventes).

Critères de qualification touchés

MÉTHODE D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES SOLUTIONS (SPICS)	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - SOLUTIONS	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - TÂCHES	PROSERVICES	SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)	SERVICES D'APPRENTISSAGE
TYPE D'ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT	Centré sur les tâches	Centré sur les solutions	Centré sur les solutions	Centré sur les tâches	Centré sur les tâches	Centré sur les tâches	Centré sur les tâches
PALIER	<ul style="list-style-type: none"> Palier 1 – Besoins de plus de 100 000 \$ et jusqu'à 3,75 M\$ et incluant 3,75 M\$ Client/SPAC Palier 2 – Besoins plus élevés que 3,75 M\$ SPAC/Services partagés Canada ou tout autre ministère qui détient ce pouvoir financier. 	<ul style="list-style-type: none"> Palier 1 – Besoins jusqu'à 3,75 M\$ Client/SPAC Palier 2 – Besoins plus élevés que 3,75 M\$ SPAC/Services partagés Canada ou tout autre ministère qui détient ce pouvoir financier. 	Centré sur les solutions	Centré sur les tâches	<p>Aucun palier mais seulement pour des besoins évalués jusqu'au seuil de l'accord de libre-échange Canada-Corée du Sud (100 k\$)</p>	<p>Aucun palier; cependant les besoins sont ventilés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Inférieurs ou égaux à 40 k\$ Inférieurs au seuil prévu par l'ALENA Supérieurs au seuil prévu par l'ANENA jusqu'à et incluant 3,75 M\$ Supérieurs à 3,75 M\$ 	<ul style="list-style-type: none"> Palier 1 – Besoins jusqu'à 3,75 M\$ et incluant 3,75 M\$ Client/SPAC Palier 2 – Besoins plus élevés que 3,75 M\$ SPAC/Services partagés Canada ou tout autre ministère qui détient ce pouvoir financier

MÉTHODE D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES SOLUTIONS (SPICS)	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - SOLUTIONS	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - TÂCHES	PROSERVICES	SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)	SERVICES D'APPRENTISSAGE
ATTESTATION FINANCIÈRE	Volume de ventes brut d'au moins 250 k\$ CAN au cours du dernier exercice financier.	Volume de ventes brut d'au moins 250 k\$ CAN au cours du dernier exercice financier.	Pallier 1 – Volume de ventes brut d'au moins 1 M\$ CAN au cours des cinq (5) dernières années.	Pallier 1 – Volume de ventes brut d'au moins 1 M\$ CAN au cours des cinq (5) dernières années.	S.O.	S.O.	S.O.
NOMBRE MINIMUM D'ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ENTREPRISE	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins trois (3) ans à la date de clôture.	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins trois (3) ans à la date de clôture.	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins trois (3) ans à la date de clôture.	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins trois (3) ans à la date de clôture.	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins un (1)an à la date de clôture.	Aucun critère particulier à l'exception du volet relatif à la vérification externe qui requiert cinq (5) années cumulatives d'expérience au cours des dix (10) années avant 2018.	A exercé ses activités sous la même dénomination sociale depuis au moins trois (3) ans à la date de clôture. Coentreprises – Tous les membres doivent respecter ce critère.

MÉTHODE D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES SOLUTIONS (SPICS)	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - SOLUTIONS	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - TÂCHES	PROSERVICES	SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)	SERVICES D'APPRENTISSAGE
SOMMAIRE DES PROJETS PAR VOLET	S.O.	Trois projets de TI terminés avec succès au cours des trois (3) dernières années pour des clients externes, pour chaque volet.	Un minimum de trois (3) projets et un maximum de cinq projets terminés au cours des cinq (5) dernières années pour des clients externes, pour chaque volet.	S.O.	S.O.	Entre deux et quatre projets par volet. Tous les projets doivent avoir été exécutés par l'entreprise, plutôt que par des ressources individuelles.	S.O.
VALEUR CUMULATIVE TOTALE FACTURÉE (VCTF)	Palier 1 – Une VCTF pour des services professionnels en informatique d'au moins 1,5 M\$ au cours des trois (3) dernières années. Palier 2 – Une VCTF pour des services professionnels en informatique d'au moins 12 M\$ au cours des trois	La VCTF des trois projets soumis pour chaque volet doit être : • Palier 1 – 1,5 M\$ ou plus, excluant toutes les taxes, au cours des trois (3) dernières années. • Palier 2 – 6 M\$ ou plus, excluant toutes les	La VCTF des projets soumis pour chaque volet doit être : • Palier 1 – 500 k\$ ou plus, excluant toutes les taxes, au cours des cinq (5) dernières années. • Palier 2 – 1 M\$ ou plus, excluant toutes les taxes, au	La VCTF des projets soumis pour chaque volet doit être : • Palier 1 – 500 k\$ ou plus, excluant toutes les taxes, au cours des cinq (5) dernières années. • Palier 2 – 1 M\$ ou plus, excluant	S.O.	Varie par volet. La plage se situe entre 10 k\$ et des projets de 50 k\$	Varie par volet. La plage se situe entre 50 k\$ et 150 k\$ au cours des trois (3) dernières années.

MÉTHODE D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES SOLUTIONS (SPICS)	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - SOLUTIONS	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - TÂCHES	PRO SERVICES	SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)	SERVICES D'APPRENTISSAGE
	(3) dernières années.	taxes, au cours des trois (3) dernières années.	cours des cinq (5) dernières années.	toutes les taxes, au cours des cinq (5) dernières années.			
IDENTIFICATION DES VOLETS ET DES CATÉGORIES	Doit indiquer les volets et les catégories pour lesquelles le soumissionnaire souhaite se qualifier et pour lesquelles il a déjà fourni les services à un client externe au cours des trois (3) dernières années précédant immédiatement la date de clôture.	Indiquer les volets ainsi que le sommaire des projets.	Indiquer les volets ainsi que le sommaire des projets.		Doit indiquer les volets et les catégories pour lesquelles le soumissionnaire souhaite se qualifier en fonction du type de travail que son entreprise offre.	Indiquer les volets ainsi que le sommaire des projets.	Doit indiquer les volets et les catégories pour lesquelles le soumissionnaire souhaite se qualifier et pour lesquelles il a déjà fourni les services à un client externe au cours des trois (3) dernières années précédant la date de clôture de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.

MÉTHODE D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)	SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES SOLUTIONS (SPICS)	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - SOLUTIONS	SERVICES PROFESSIONNELS CENTRÉS SUR LES TÂCHES ET LES SOLUTIONS (SPTS) - TÂCHES	PRO SERVICES	SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)	SERVICES D'APPRENTISSAGE
RÉFÉRENCES	<p>Pour chaque catégorie, fournir à titre de référence les coordonnées d'une personne qui n'a jamais été un employé du soumissionnaire et n'a jamais agi à titre d'expert-conseil pour le soumissionnaire et qui peut confirmer que les services professionnels en informatique ont été fournis comme il était requis.</p>	<p>La vérification des références sera effectuée uniquement pour les volets d'expertise qui semblent respecter tous les critères obligatoires. Une référence positive doit être obtenue pour au moins deux des trois projets soumis pour un volet.</p>	<p>La vérification des références sera effectuée uniquement pour les projets qui respectent tous les critères obligatoires.</p>		<p>Fournir les coordonnées d'une personne qui peut confirmer/valider que le soumissionnaire a effectué des travaux pour la catégorie requise qui concordent avec les descriptions de ProServices pour cette catégorie. La personne agissant à titre de référence valide le contrat présenté comme étant en harmonie avec les descriptions de la catégorie.</p>	<p>Fournir les coordonnées d'un client à titre de référence pour chaque sommaire de projet qui est soumis.</p>	<p>Fournir, à titre de référence, pour chaque catégorie, les coordonnées d'une personne qui est indépendante du soumissionnaire.</p>

Réponses des fournisseurs :

Renseignements sur l'organisation

1. Nom et titre du représentant :
2. Dénomination sociale/nom commerciale de l'entreprise :
3. Taille de l'entreprise :
 - Petite à moyenne entreprise (de 1 à 99 employés)
 - Moyenne entreprise (de 100 à 499 employés)
 - Grande entreprise (500 employés et plus)
4. Êtes-vous une entreprise qui est détenue ou dirigée par un groupe sous-représenté? Veuillez préciser :
 - Personnes handicapées
 - LGBTQ2+
 - Minorités visibles
 - Asiatiques du Sud
 - Chinois
 - Noirs
 - Philippins
 - Latino-Américains
 - Arabes
 - Asiatiques du Sud-Est
 - Asiatiques de l'Ouest
 - Coréens
 - Japonais
 - Autres (veuillez préciser) : _____
 - Sexe
 - Masculin
 - Féminin
 - X
 - Aucune de ces réponses
 - Préfère ne pas répondre
5. Vous a-t-on attribué un contrat pour des services professionnels avec le gouvernement du Canada au cours des douze (12) derniers mois?
 - Oui. On m'a attribué un contrat avec le gouvernement du Canada au cours des douze (12) derniers mois.
 - Non. On ne m'a pas attribué un contrat avec le gouvernement du Canada au cours des douze (12) derniers mois.

6. Quelles sont les méthodes d'approvisionnement en services professionnels pour lesquelles vous possédez de l'expérience (en n'étant pas nécessairement qualifié)? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.
- ProServices
 - Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT)
 - Services professionnels en informatique centrés sur les solutions (SPICS)
 - Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) – AMA centré sur les solutions
 - Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) – AMA centré sur les tâches
 - Services d'apprentissage
 - Services professionnels de soutien à la vérification (SPSV)
 - S.O.

Questions de la Demande de renseignements

1. Êtes-vous d'accord avec le concept d'utiliser l'expérience du prédécesseur organisationnel comme un moyen pour une nouvelle entité organisationnelle de satisfaire les critères requis pour se pré-qualifier dans le cadre d'une méthode d'approvisionnement?
- Oui
 - Non
 - S.O.

Autres commentaires :

2. Un mécanisme de restructuration organisationnel pour qu'une nouvelle entité corporative se préqualifie dans les méthodes d'approvisionnement améliorerait l'équité en établissant un équilibre entre les besoins de flexibilité de l'industrie et en assurant le meilleur rapport qualité-prix en attribuant du travail à des fournisseurs éprouvés. Êtes-vous d'accord avec la déclaration précédente?
- Oui
 - Non
 - S.O.

Autres commentaires :

3. Laquelle des six options susmentionnées aimeriez-vous que SPAC explore davantage? (Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois (3) options.)

- Option 1
- Option 2
- Option 3
- Option 4
- Option 5
- Option 6
- Autre

Pourquoi avez-vous choisi cette option? Si vous avez indiqué « Autre » veuillez fournir des détails sur l'alternative suggérée.

4. Avez-vous des renseignements supplémentaires à proposer qui, à votre avis, devraient être pris en considération relativement à l'expérience du prédécesseur organisationnel?

5. Avez-vous des suggestions à faire à propos de l'utilisation de l'expérience du prédécesseur organisationnel pour évaluer une nouvelle entité organisationnel pour préqualification dans le cadre d'un arrangement en matière d'approvisionnement de SPAC d'une façon ouverte, équitable et transparente?

- Oui
- Non
- S.O.

Autres commentaires :

6. Si une nouvelle entité organisationnelle fait valoir l'expérience de son prédécesseur organisationnel pour se pré-qualifier dans le cadre d'une méthode d'approvisionnement de SPAC, croyez-vous que le fait que le prédécesseur organisationnel ait déjà démontré son expérience financière démontre automatiquement la viabilité financière de la nouvelle entité organisationnelle?

- Oui
- Non
- S.O.

Autres commentaires :

7. Est-ce que votre entreprise aurait été en position de tirer profit de l'utilisation de l'expérience de votre prédécesseur organisationnel?

- Oui
- Non
- S.O.

Autres commentaires :

8. Est-ce que la prise en considération de l'expérience du prédécesseur organisationnel devrait être intégrée dans toutes les méthodes d'approvisionnement ou limitée uniquement à certaines méthodes? (Veuillez sélectionner les méthodes d'approvisionnement de votre choix ou sélectionnez Toutes.) Veuillez expliquer votre choix.

- ProServices
- Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT)
- Services professionnels en informatique centrés sur les solutions (SPICS)
- Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) – AMA centré sur les solutions
- Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) – AMA centré sur les tâches
- Services d'apprentissage
- Services professionnels de soutien à la vérification (SPSV)
- Toutes
- Aucune

Autres commentaires :

9. a) Est-ce que l'inclusion de l'expérience du prédécesseur organisationnel devrait être considérée à l'étape de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement ou aussi à l'étape de la Demande de propositions?

- Étape de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement seulement
- Étape de la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement et de la Demande de propositions
- Ne devrait pas être considérée à aucune des étapes de l'approvisionnement

b) Pouvez-vous entrevoir des défis ou des barrières lors de la présentation de soumissions si les changements ne sont pas intégrés à l'étape de la Demande de propositions?

- Oui
- Non

c) Si vous avez répondu « oui » à la questions 9 b), veuillez décrire brièvement les défis que vous entrevoyez.

10. a) La prise en considération de toute expérience du prédécesseur organisationnel devrait-elle être pertinente seulement dans certaines circonstances, par exemple pour des entreprises détenues et dirigées par des groupes sous-représentés, en ayant comme objectif de réduire les barrières et d'augmenter l'accessibilité pour ces entreprises? Veuillez expliquer votre point de vue (500 mots ou moins) et si vous avez des suggestions sur la façon dont ce résultat pourrait être atteint, veuillez nous en faire part ici.

- Oui
- Non
- S.O.

Autres commentaires :

b) Selon vous, laquelle des six options appuierait le mieux les efforts de SPAC visant à accroître la participation des groupes sous-représentés? (Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois (3) options.)

- Option 1
- Option 2
- Option 3
- Option 4
- Option 5
- Option 6

c) Pourquoi avez-vous sélectionnez cette option (ces options)?

11. Avez-vous d'autres options à proposer qui devraient être considérées pour régler les enjeux découlant d'une restructuration organisationnelle afin de remplir les critères requis pour se pré-qualifier dans le cadre d'une méthode d'approvisionnement tout en demeurant inclusif et en maintenant une large base de fournisseurs? (500 mots ou moins)

12. Veuillez formuler tout commentaire supplémentaire concernant le processus de préqualification pour une méthode d'approvisionnement ou concernant l'utilisation de l'expérience du prédécesseur organisationnel dont vous aimeriez que SPAC prenne en compte. (500 mots ou moins)

Veuillez envoyer votre réponse au PARCNMDAI.APNCRIMOS@tpsgc-pwgsc.gc.ca